variété, à l'*O. patens* Desf., avec l'*O. brevicornis* et les autres formes que Reichenbach rattache à la même espèce. Plusieurs des caractères qui distinguent l'*O. Spitzelii* de l'*O. brevicornis* (des environs de Gênes) se retrouvent dans d'autres formes. Mais cette question sort des limites que je me suis tracées. Mon but était simplement d'établir que l'*Orchis* des Alpes-Maritimes ne saurait être assimilé à l'*O. brevicornis* Viv. des environs de Gênes, et qu'il doit être rapporté à l'*O. Spitzelii* Saut.

J'ajouterai que M. Burnat, dont on connaît la compétence en ce qui concerne la flore des Alpes-Maritimes, a bien voulu examiner la question et partage cette opinion. Je suis heureux de lui adresser ici mes remerciements pour l'extrême obligeance avec laquelle il m'a communiqué les documents dont il pouvait disposer et sans lesquels je n'aurais pu faire qu'une étude incomplète.

LETTRE DE M. H. LORET A M. MALINVAUD.

Cher Monsieur et très honoré confrère,

Je vous adresse aujourd'hui le fascicule des Ronces que je vous ai promises, avec prière de les offrir aux botanistes présents à votre prochaine séance.

Un mot à ce propos sur les monographies des genres.

Ces monographies, qui devraient contribuer à la solution des difficultés, les rendent parfois malheureusement plus obscures, parce que les auteurs, au lieu de s'appliquer surtout à mettre en lumière les vraies espèces, ne songent souvent qu'à mentionner des différences insignifiantes qui ne caractérisent que des variétés ou même parfois de simples variations. Quel botaniste, par exemple, peut se flatter d'y voir plus clair, dans les *Rubus*, après avoir lu ce qu'ont écrit sur ces plantes certains faiseurs d'espèces? Qui a eu le courage d'étudier, sans rire ou sans pleurer, ce que Génevier a écrit là-dessus, et qui peut se dire, après cette fastidieuse lecture, qu'il connaît mieux les espèces de Ronces? J'avoue volontiers que je me récuse, n'ayant jamais eu le courage de me plonger patiemment dans cet inextricable dédale.

Persuadé que les botanistes se consultent trop peu, mais que cela doit se faire, pour ainsi dire, sous bénéfice d'inventaire, comme certains malades prennent l'avis de leur médecin, j'ai beaucoup consulté autrefois les maîtres de la botanique, spécialement Boreau et Grenier. Je leur ai adressé mes plantes de l'Hérault, et, arrivé aux *Rubus*, Boreau m'écrivait avec modestie : « Ne me fiant point à mes lumières, j'ai remis vos *Rubus* à M. Génevier, qui s'est occupé de ces broussailles; j'ai annoté le reste, et je recommande cela à votre indulgence. Je pourrais

peut-être dire de mes annotations ce que Martial disait de ses épigrammes : *sunt bona, sunt mediocria, sunt mala multa.* J'ai fait de mon mieux et, si je me suis trompé, vous rectifierez ce que j'aurai laissé imparfait ». Génevier crut voir dans mes *Rubus* de l'Hérault plusieurs espèces de sa création, sans pouvoir affirmer avec certitude les noms dont il était le parrain, aussi me suis-je contenté d'admettre dans la *Flore de Montpellier* les types généralement reçus. Cela m'a semblé être le plus sage parti, en attendant un monographe sérieux. Lamotte, dans son *Prodrome*, a confié ses *Rubus* à Génevier, qui a cru en reconnaître et lui en a nommé 126 du plateau central de la France. Pendant tout un été passé par moi à Royat et à Clermont-Ferrand, j'ai recherché tous les *Rubus* des environs, comptant, pour me les nommer, sur Lamotte, qui les avait admis dans son livre et à qui je les soumis. Combien de mes espèces put-il reconnaître et me nommer? Pas une. Génevier eût-il été plus heureux que son copiste? Je ne sais; mais il dit plus d'une fois à Boreau, après avoir étudié les *Rubus* de Montpellier : « Je doute; mais » je crois que cette plante est l'espèce à laquelle j'ai donné tel nom. »

Je me borne aujourd'hui, Monsieur le Secrétaire général, à vous adresser, pour vous la faire juger *de visu*, une seule espèce que je crois bien connaître et qu'on peut considérer comme critique, puisqu'elle a été si souvent et si généralement méconnue, même chez nous, où chacun peut l'étudier. Je veux parler du *Rubus collinus* DC., que les botanistes du Nord surtout ont toujours confondu avec d'autres espèces. Bien que les feuilles soient un organe rarement suffisant pour discerner l'espèce de *Rubus* à laquelle on a affaire, un botaniste de mes amis, à ma prière et avec autorisation, a cherché dans les herbiers du Muséum et l'herbier Delessert, toutes les plantes étiquetées *Rubus collinus* DC. pour m'en adresser une feuille. Chose à peine croyable, pas une de ces feuilles n'appartenait à l'espèce indiquée. Toutes étaient des formes du *Rubus discolor* des auteurs, du *Rubus tomentosus* Bork., et, à ma grande surprise, Boreau lui-même m'avait envoyé d'Angers comme *R. collinus* DC., par mégarde peut-être, une forme appartenant au groupe du *R. cæsius*.

Ce que je vous adresse, cher Monsieur, pour vous et nos confrères, est sans aucun doute le *Rubus collinus* DC. décrit par l'auteur dans son *Catalogus horti monspeliensis*, et par Godron dans la *Flore de France*. La confusion qu'on a faite de cette plante, avec le *R. tomentosus* surtout, tient sans doute à ce que l'herbier de la flore française au Muséum a renfermé longtemps, sous le nom de *R. collinus* DC., le *R. tomentosus* Borck., et aussi probablement à ce que Decandolle a indiqué son *R. collinus* au pic Saint-Loup, où il est très rare, tandis que le *R. tomentosus* y est abondant.

Cette dernière raison a dû influencer des botanistes de Montpellier, qui ont cherché en vain au pic Saint-Loup le *R. collinus* DC. C'est ainsi qu'on a pu nier que mon *Aquilegia Magnolii*, que j'ai vu à Meyrueis, où Magnol l'indique, fût la plante de Magnol, parce qu'on a été l'y chercher en vain et sans la rencontrer.

On ne comprend guère que les deux *Rubus* en question aient pu être si longtemps un objet de confusion, car les organes importants de ces deux espèces diffèrent notablement entre eux. En effet, on peut voir que le *Rubus collinus* a les pétales larges et arrondis, à onglet presque nul, tandis que le *R. tomentosus* les a étroitement obovales-allongés et longuement atténués à leur base. Le premier a les carpelles très peu nombreux, la plupart avortés sur un réceptacle assez gros, les feuilles souvent ovales-orbiculaires, à dents rapprochées, à pétiole plan ou arrondi en dessus; le second a les fruits petits à 10-20 carpelles, les folioles rhomboïdales-oblongues, à dents espacées, à pétiole profondément canaliculé; toute la plante a des tiges plus grêles et un port moins robuste . . . . . .

Les beaux et nombreux échantillons de *Rubus collinus* envoyés par M. Loret, à l'appui de sa lettre, sont mis à la disposition des membres présents.

M. Chatin fait à la Société la communication suivante :

LES PLANTES MONTAGNARDES DE LA FLORE PARISIENNE; par **M. A. CHATIN**.

La flore de Paris se compose, en dehors des espèces ubiquistes qui en constituent le fond, d'un assez grand nombre d'autres espèces plus ou moins rares, et qui semblent être des étrangères comme campées dans un pays qui ne serait pas le leur. La grande majorité de ces dernières a ses plus nombreux représentants dans les Alpes et la Scandinavie, quelques-unes au midi de la France; c'est à celles-là, plantes montagnardes ou alpestres, parfois même alpines (*Swertia perennis* du Lautaret; *Antennaria dioica*, de la florule du Jardin au Mont-Blanc; *Nardus stricta*, l'une des dernières Graminées des hauts pâturages des Alpes), que sont consacrées les présentes études.

Les principales localités parisiennes dont j'ai relevé les espèces alpestres sont : Beauvais, Bouray-Lardy, Chantilly, Chars-Marines, Saint-Cloud, Versailles, Compiègne, Dreux, Essarts-le-Roi et vallée de l'Yvette, Fontainebleau, Saint-Germain, Marly, Chaumont, Gisors, Gournay, Ile-